DocuSign Envelope ID: 7E661C88-F2F1-4D7D-AFEF-20654D4AA925

CESSION DE PARTS SOCIALES

ENTRE LES SOUSSIGNÉS :

La société LADEXCOM,
Société par actions simplifiée au capital de 3 150 000 euros,
Dont le siège social est situé 111 Boulevard Valmy 81000 ALBI,
Immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'ALBI sous le numéro 794 350 868,
représentée par son Président, Monsieur Dominique CORNIER,

ci-après dénommée **"le cédant"**,
d'une part,

ET

La société LADEXIOM,
Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros,
Dont le siège social est situé 11 Allée de la Vierge 47240 BON ENCONTRE,
Immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'AGEN sous le numéro 937 847 093,
représentée par son Président, Monsieur Dominique CORNIER,

Monsieur Gilles, Jean, Joseph SALLAT,
Demeurant 456 Lestrivin 29100 POULLAN SUR MER,
Né le 18/08/1970 à CHATEAUROUX (36),
De nationalité française,
Marié avec Madame Séverine FONVIELLE sous le régime de la communauté légale à défaut de contrat de mariage préalable à leur union célébrée le 09/05/2009 à BIARRITZ.

ci-après dénommés **"les cessionnaires"**,
d'autre part,

INTERVENANTE AUX PRESENTES :

Madame Séverine FONVIELLE-SALLAT,
Demeurant 456 Lestrivin 29100 POULLAN SUR MER,
Née le 24/07/1979 à PERIGUEUX (24),
De nationalité française,
Mariée avec Monsieur Gilles SALLAT sous le régime de la communauté légale à défaut de contrat de mariage préalable à leur union célébrée le 09/05/2009 à BIARRITZ.

Docusign Envelope ID: 7E661C88-F2F1-4D7D-AFEF-20654D4AA925

IL EST PRÉALABLEMENT EXPOSÉ ET DÉCLARÉ CE QUI SUIT :

DÉCLARATIONS DU CÉDANT ET DU CESSIONNAIRE

La société LADEXCOM, cédante, déclare :

- que les parts cédées sont libres de tout nantissement et ne font l'objet d'aucune procédure susceptible de faire obstacle à leur cession,

- que la société EDX DATA n'est pas en état de cessation des paiements et qu'elle n'a fait l'objet d'aucune procédure de règlement amiable des entreprises en difficulté, de redressement ou de liquidation judiciaire.

Monsieur Gilles SALLAT, cessionnaire, déclare :

- qu'il est marié avec Madame Séverine FONVIELLE sous le régime de la communauté légale à défaut de contrat de mariage préalable à leur union célébrée le 09/05/2009 à BIARRITZ.

- qu'il est de nationalité française,

Le cédant et les cessionnaires déclarent en outre, chacun en ce qui le concerne :

- qu'il a la pleine capacité juridique pour s'obliger dans le cadre des présentes et de leurs suites, qu'il ne fait l'objet d'aucune procédure d'apurement collectif du passif dans le cadre des lois et règlements en vigueur,

- et qu'il a la qualité de résident au sens de la réglementation des relations financières avec l'étranger.

EXPOSÉ CONCERNANT LA SOCIÉTÉ

Suivant acte sous signature privée en date à BOE du 1er aout 2007, il existe une société à responsabilité limitée dénommée EDX DATA, au capital de 20 000 euros, divisé en 2 000 parts de 10 euros chacune, entièrement libérées, dont le siège est fixé 7 rue Albert Ferrasse 47550 BOE et qui est immatriculée au Registre du commerce et des sociétés d'AGEN sous le numéro 831 387 113 pour une durée de 99 ans expirant le 09/08/2116.

Docusign Envelope ID: 7E661C88-F2F1-4D7D-AFEF-20654D4AA925

DENOMINATION

EDX DATA.

CAPITAL SOCIAL

Le capital social est fixé à **VING MILLE EUROS (20 000,00 €)**, divisé en 2 000 parts de DIX EUROS (10,00 €) chacune, entièrement libérées, numérotées de 1 à 2 000 entièrement attribuées à la Société LADEXCOM, associée unique.

ORIGINE DE PROPRIETE DES PARTS SOCIALES

La Société LADEXCOM est propriétaire de 2 000 parts sociales pour les avoir acquises de la manière suivante :

- Acquisition de 2 000 parts sociales suivant acte sous seing privé en date à BOE du 09/03/2022 aux termes duquel la société FIDUCIE CONSULTANTS a cédé à la société LADEXCOM 2 000 parts sociales numérotées 1 à 2 000 inclus moyennant le prix de VINGT MILLE EUROS (20000,00 €).

SIEGE SOCIAL

Le siège social est fixé : **7 rue Albert Ferrasse 47550 BOE.**

OBJET SOCIAL

La Société a pour objet :

- La conception et l'édition de logiciels, le développement de solutions basées sur les technologies de l'informatique, de l'internet, des réseaux et prestations associées.
- La commercialisation de ces solutions.
- Le négoce de tous produits informatiques et accessoires, la maintenance.
- La formation.

DUREE

La durée de la Société est fixée à **QUATRE VINGT DIX NEUF (99) années** à compter de la date de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés, sauf dissolution anticipée ou prorogation.

Docusign Envelope ID: 7E661C88-F2F1-4D7D-AFEF-20654D4AA925

GERANCE

La Gérance de la société est ainsi assurée par :

- **Monsieur Dominique CORNIER, demeurant 11 allée de la Vierge 47240 BON ENCONTRE,**
- **Madame Marie-Laure VALAT, demeurant 440 route de Lescale 47510 FOULAYRONNES,**

ETABLISSEMENT

La société possède un seul siège-établissement principal sis 7 **rue Albert Ferrasse 47550 BOE.**

a- Fonds de commerce – locaux d'exploitation - Marque

Fonds de commerce

La société EDX DATA exploite un fonds de commerce de conception, édition de logiciels, développement de solutions basées sur les technologies de l'informatique, de l'internet, des réseaux et prestations associée, de commercialisation de ces solutions, de négoce de tous produits informatiques et accessoires, de maintenance et de formation.

Locaux d'exploitation

La société exerce son activité dans des locaux 7 rue Albert Ferrasse 47550 BOE qu'elle occupe au titre acte sous seing privé en date du 1er octobre 2021, la société SCI BCL a donné à bail commercial à la société EDX DATA un local sis 7 rue Albert Ferrasse 47550 BOE comprenant à l'étage un local professionnel d'une superficie de 100m2 au premier étage, étant précisé que le hall d'entrée, les escaliers et le parking sont communs avec les autres locataires qui occupent l'immeuble, pour une durée de neuf années à compter du 1er octobre 2021 moyennant un loyer annuel de QUATORZE MILLE QUATRE CENT EUROS HORS TAXES (14 400,00 €).

Marque

La société EDX DATA détient la marque OCTOVISION (Marque n° FR4388937).

b- Emprunts souscrits par la société

La société EDX DATA n'a contracté aucun emprunt.

c- Compte courant

Le cédant déclare ne pas être titulaire de compte courant inscrit dans les comptes de la société EDX DATA et qu'il n'a jamais consenti à la société des abandons de créances prévoyant une clause de remboursement en cas de retour à meilleurs fortune.

Docusign Envelope ID: 7E661C88-F2F1-4D7D-AFEF-20654D4AA925

d- Salariés

La société EDX DATA emploie actuellement 9 salariés :

Salarié	Poste	Date d'entrée
FORATO Enzo	Alternant- Expert en Ingénierie du Logiciel	11/09/2023
FOURTON Justine	Chargée de communication	11/09/2023
LAJUS Quentin	Technicien support	28/10/2024
LASSERRE Amandine	Chargée de relation clients	28/11/2023
MASSET Antoine	Développeur informatique	21/11/2016
MILLA MILLA Nicole	Femme de ménage	15/05/2024
MILLA MILLA Sophie	Formatrice	04/11/2024
SALLAT Gilles	Chef de Projet	08/10/2012
SORET Pascal	Technicien Support	01/08/2024

e- Information des salaries

Conformément à l'article L23-10-4 du Code de Commerce : « Dans les sociétés qui n'ont pas l'obligation de mettre en place un comité d'entreprise en application de l'article L. 2322-1 du code du travail, lorsque le propriétaire d'une participation représentant plus de 50 % des parts sociales d'une société à responsabilité limitée ou d'actions ou valeurs mobilières donnant accès à la majorité du capital d'une société par actions veut les vendre, les salariés en sont informés, et ce au plus tard deux mois avant la vente, afin de permettre à un ou plusieurs salariés de présenter une offre d'achat de cette participation ».

Le CEDANT a informé les salariés de la Société EDX DATA de son intention de céder afin de leur permettre de présenter une offre d'achat.

Tous les salariés ont expressément renoncé à présenter une offre.

f- État des inscriptions

Conformément à l'état des inscriptions délivré par le GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE D'AGEN en date du 26/11/2024, aucune inscription n'a été relevée.

AGREMENT DE LA CESSION

La société étant à associé unique, la présente cession n'est pas soumise à agrément.

Docusign Envelope ID: 7E661C88-F2F1-4D7D-AFEF-20654D4AA925

CECI EXPOSÉ, IL EST CONVENU ET ARRÊTÉ CE QUI SUIT :

CESSION

Par les présentes, la Société LADEXCOM cède et transporte, sous les garanties ordinaires de fait et de droit :

- **à la Société LADEXIOM** qui accepte, 1 900 parts sociales, numérotées 1 à 1 900 inclus, d'une valeur nominale de DIX EUROS (10,00 €), lui appartenant dans la société.

 La Société LADEXIOM devient l'unique propriétaire des parts cédées à compter de ce jour et est subrogée dans tous les droits et obligations attachés à ces parts, sans exceptions ni réserves.

- **à Monsieur Gilles SALLAT** qui accepte, 100 parts sociales, numérotées 1 901 à 2 000 inclus, d'une valeur nominale de DIX EUROS (10,00 €), lui appartenant dans la société.

 Monsieur Gilles SALLAT devient l'unique propriétaire des parts cédées à compter de ce jour et est subrogé dans tous les droits et obligations attachés à ces parts, sans exceptions ni réserves.

Les cessionnaires se conformeront à compter de ce jour aux stipulations des statuts de la Société dont ils déclarent avoir pris connaissance ainsi qu'aux obligations légales nées de la condition d'associé. Ils jouiront à compter de ce jour de tous les droits attachés à cette condition.

FIXATION DU PRIX

- La présente cession entre la Société LADEXCOM et la Société LADEXIOM est consentie et acceptée moyennant le prix global et définitif **SOIXANTE SEIZE MILLE EUROS (76 000,00 €) soit QUARANTE EUROS (40,00 €) par part sociale**.

- La présente cession entre la Société LADEXCOM et Monsieur Gilles SALLAT est consentie et acceptée moyennant le prix global et définitif de **TROIS MILLE DEUX CENTS EUROS (3.200,00 €) soit TRENTE DEUX EUROS (32,00 €) par part sociale** .

Le prix des parts sociales cédées à Gilles SALLAT tient compte d'un abattement de minorité de 20%.

Docusign Envelope ID: 7E661C88-F2F1-4D7D-AFEF-20654D4AA925

PAIEMENT DU PRIX

- La société LADEXCOM consent un crédit -vendeur à la société LADEXIOM sur la totalité du prix de 76.000 €, ce aux conditions suivantes :

 - Montant du Crédit-vendeur : 76.000 €
 - Durée : 10 ans
 - Echéances annuelles : 7.600 €
 - Intérêts : 2%/an
 - Versement : un versement tous les ans, au 1er mars, de l'échéance et des intérêts par le biais d'un virement.
 - Premier versement : 1er mars 2025

Il est expressément convenu ce qui suit :

- Le Cessionnaire pourra se libérer par anticipation du solde restant dû, sans intérêts.

- Le solde du prix deviendra immédiatement et de plein droit exigible, dans les cas prévus par la loi et dans les cas suivants :

- défaut de paiement à son échéance d'un seul terme d'intérêts ou d'une seule fraction du capital, et quinze jours après un simple commandement de payer resté infructueux (et à défaut de paiement de la somme restant due à l'échéance en question augmentée des frais) ;

- revente totale ou partielle, amiable ou forcée, échange ou apport en société de parts sociales ;

-ouverture d'une procédure collective à l'encontre du cessionnaire.

DONT QUITTANCE

- Monsieur Gilles SALLAT règle ce jour la somme de TROIS MILLE DEUX CENTS EUROS (3.200 €) par le biais d'un virement au profit de la société LADEXCOM qui en consent bonne et valable quittance.

DONT QUITTANCE

Docusign Envelope ID: 7E661C88-F2F1-4D7D-AFEF-20654D4AA925

APPLICATION DE L'ARTICLE 1832-2 DU CODE CIVIL - INTERVENTION DU CONJOINT DU CESSIONNAIRE

Madame Séverine FONVIELLE-SALLAT, conjoint du Cessionnaire, intervenant aux présentes :

- reconnaît que son conjoint l'a avertie, conformément aux dispositions de l'article 1832-2 du Code civil, de son intention d'acquérir les parts faisant l'objet de la présente cession et payer le prix au moyen de fonds dépendant de la communauté de biens existant entre elle et le Cessionnaire,
- déclare qu'elle renonce définitivement à revendiquer la qualité d'associée de la société EDX DATA. En conséquence, la qualité d'associé sera reconnue à Monsieur Gilles SALLAT pour la totalité des parts acquises.

MODIFICATION DES STATUTS

En conséquence de la cession susvisée, les associés sont convenus de modifier l'article 8 des statuts de la société de la manière suivante :

« ***ARTICLE 8 – Capital social***

Les parts sociales sont attribuées comme suit :

- ***La Société LADEXIOM***
 Mille neuf cents parts sociales
 Numérotées de 1 à 1 900 inclus — *1 900 parts*

- ***Monsieur Gilles SALLAT***
 Cent parts sociales
 Numérotées de 1 901 à 2 000 inclus — *100 parts*

Total égal au nombre de parts composant le capital : — *2 000 parts* »

DÉCLARATION POUR L'ENREGISTREMENT

Le cédant déclare que la société **EDX DATA** est soumise à l'impôt sur les sociétés et que les parts sociales cédées ont été créées en vue de rémunérer les apports effectués à la Société.

Il précise que la Société n'est pas une société à prépondérance immobilière au sens de l'article 726 du Code général des impôts.

Il sera perçu un droit de 3 % liquidé sur le prix de cession augmenté des charges ou sur la valeur réelle si elle est supérieure, auquel s'applique un abattement égal pour chaque part sociale au rapport entre la somme de 23 000 euros et le nombre total de parts de la Société.

DocuSign Envelope ID: 7E661C88-F2F1-4D7D-AFEF-20654D4AA925

En conséquence, la valeur après application de l'abattement servant à la liquidation des droits d'enregistrement est la suivante :

- **Pour les 1 900 parts cédées à la société LADEXIOM :**

76 000 euros – (23.000 euros x [1 900 / 2 000]) = - 54 150 x 3% = 1 624,50 euros.

- **Pour les 100 parts cédées à Monsieur Gilles SALLAT :**

3 200 euros – (23.000 euros x [100 / 2 000]) = 2 050 x 3% = - 61,50 euros soit des droits d'enregistrement égaux à 62,00 €.

FORMALITÉS DE PUBLICITÉ - POUVOIRS

Conformément à l'article 15 – 1 des statuts, la présente cession sera signifiée à la Société par le dépôt d'un original du présent acte au siège social contre remise par la gérance d'une attestation de ce dépôt.

Tous pouvoirs sont conférés au porteur d'originaux ou de copies des présentes en vue de l'accomplissement de toutes formalités légales de dépôt et de publicité.

ABSENCE DE GARANTIE D'ACTIF ET DE PASSIF

Le prix de cession ci-dessus, déterminé en pleine connaissance de cause entre les parties, est ferme et définitif. Le cessionnaire reconnait expressément ne bénéficier d'aucune garantie d'actif et de passif au titre des parts sociales cédées.

AFFIRMATION DE SINCERITE

Les Parties soussignées affirment sous les peines édictées par l'article 1837 du Code général des impôts, que le présent acte exprime l'intégralité du prix convenu. Elles reconnaissent avoir été informées par le rédacteur des présentes des peines encourues en cas d'inexactitude de cette affirmation.

FRAIS

Les frais et droits des présentes et ceux qui en seront la conséquence seront supportés par le cessionnaire qui s'y oblige, à l'exception de ceux concernant la modification des statuts qui seront supportés par la Société.

DocuSign Envelope ID: 7E661C88-F2F1-4D7D-AFEF-20654D4AA925

CLAUSE ATTRIBUTIVE DE JURIDICTION

Pour toute contestation qui s'élèverait entre les parties relativement à l'interprétation et à l'exécution des présentes et qui n'aurait pu donner lieu à une solution amiable, les soussignés conviennent de soumettre leur différend aux tribunaux du siège social qui seront seuls compétents.

DECHARGE

Les Parties reconnaissent et déclarent :

- avoir arrêté et convenu exclusivement entre elles le prix, ainsi que les charges et conditions de la présente cession ;
- donner décharge pure et simple entière et définitive au rédacteur de l'acte, reconnaissant que l'acte a été établi et dressé sur leurs déclarations, sans que ce dernier soit intervenu, entre elles ni dans la négociation, ni dans la détermination des conditions du présent acte.

ELECTION DE DOMICILE

Pour l'exécution des présentes, les parties font élection de domicile en leurs demeures indiquées en tête des présentes.

SIGNATURE ELECTRONIQUE

Par leur signature, les Parties manifestent expressément leur consentement libre et non-équivoque au présent acte.

Conformément aux articles 1363 et suivants du code civil et du décret n° 2017-1416 du 28 septembre 2017 relatif à la signature électronique, les Parties sont expressément convenues de signer le présent acte sous forme électronique au moyen d'un procédé de signature électronique avancée mis en œuvre par un prestataire tiers, DocuSign France.
Les Parties conviennent expressément que le présent acte signé électroniquement :

- Constitue l'original du document ;
- Est établi dans des conditions de nature à en garantir l'intégrité ;
- Est parfaitement valable entre elles ; les Parties s'engageant à ne pas contester la recevabilité, l'opposabilité ou la force probante des éléments du présent acte sur le fondement de leur nature électronique ;

Docusign Enveloppe ID: 7E661C88-F2F1-4D7D-AFEF-20654D4AA925

- Constitue une preuve littérale au sens des articles 1363 et suivants du code civil, a la même valeur probante qu'un écrit sur support papier conformément à l'article 1366 du code civil et pourra valablement leur être opposé. En conséquence, le présent acte signé électroniquement vaut preuve du contenu du présent acte, de l'identité des signataires et de leur consentement aux droits et obligations qui découlent du présent contrat.

Signé électroniquement
Le 09/12/2024

Le cédant (1) **La Société LADEXCOM** *Représentée par Monsieur Dominique CORNIER* DocuSigned by: Dominique Cornier 66A9B4E067374D1... Lu et approuvé. Bon pour la cession de 2 000 parts sociales. Bon pour quittance.	**Le cessionnaire (2)** **La Société LADEXIOM** *Représentée par Monsieur Dominique CORNIER* DocuSigned by: Dominique Cornier 66A9B4E067374D1... Lu et approuvé. Bon pour accepation des la cession.
Monsieur Gilles SALLAT (2) Signé par : Gilles SALLAT DFE8FA5A831A45B... Lu et approuvé. Bon pour accepation des la cession.	**Madame Séverine FONVIELLE-SALLAT** Signé par : 601504E14DB8465... Renonce définitivement à revendiquer la qualité d'associée de

(1) Le cédant fera précéder sa signature de la mention manuscrite « Lu et approuvé. Bon pour la cession de 2 000 parts sociales. Bon pour quittance. »
(2) Le cessionnaire fera précéder sa signature de la mention manuscrite « Lu et approuvé. Bon pour acceptation de la cession. »
(3) Faire précéder la signature de la mention « renonce définitivement à revendiquer la qualité d'associée de la société. »

Enregistré à : SERVICE DE LA PUBLICITE FONCIERE ET DE L'ENREGISTREMENT
LOT-ET-GARONNE
Le 19/12/2024 Dossier 2024 00034556, référence 4704P01 2024 A 01376
Enregistrement : 1687 € Penalités : 0 €
Total liquidé : Mille six cent quatre-vingt-sept Euros
Montant reçu : Mille six cent quatre-vingt-sept Euros

DocuSign Envelope ID: 7E661C88-F2F1-4D7D-AFEF-20654D4AA925

LISTE DES ANNEXES

Annexe 1 : État des inscriptions.

Docusign Envelope ID: 7E661C88-F2F1-4D7D-AFEF-20654D4AA925

Greffe du tribunal de commerce d'Agen
6 Rue Lomet 47002 AGEN CEDEX
www.greffe-tc-agen.fr · www.infogreffe.fr

État certifié des inscriptions

Article R. 521-31 al.2 du code de commerce

Du chef de : **EDX DATA**
Adresse requise : **7 Rue Albert Ferrasse 47550 Boé**
N° d'identification : 831 387 113
Ainsi dénommé, qualifié, domicilié et orthographié, et non autrement

A la demande de : FIDUCIE CONSULTANTS AGEN

Gages sans dépossession (à l'exception des gages portant sur un véhicule terrestre à moteur ou une remorque immatriculée) y compris gages des stocks et nantissements de l'outillage et du matériel pris antérieurement au 01/01/2022.

Article R. 521-2, 1° du code de commerce

Néant

Nantissements conventionnels de parts sociales (Sociétés civiles, SARL, SNC)

Article R. 521-2, 2° du code de commerce

Néant

Privilèges du vendeur de fonds de commerce

Article R. 521-2, 3° du code de commerce

Néant

Nantissements conventionnels et judiciaires de fonds de commerce, artisanal, agricole

Article R. 521-2, 4° du code de commerce

Néant

Pour état conforme aux registres tenus au greffe du tribunal de commerce d'Agen
Délivré le : 27/11/2024 à 07:20:43
Etat du chef de : EDX DATA, 7 Rue Albert Ferrasse 47550 Boé
Requis par : FIDUCIE CONSULTANTS AGEN

Le greffier

Docusign Enveloppe ID: 7E661C88-F2F1-4D7D-AFEF-20654D4AA925

Déclarations de créances en cas d'apport de fonds de commerce
Article R. 521-2, 5° du code de commerce
Néant

Mesures d'inaliénabilité décidées par le tribunal
Article R. 521-2, 11° du code de commerce
Néant

Contrats de location et clauses de réserve de propriété
Article R. 521-2, 12° du code de commerce
Néant

Privilège du Trésor
Article R. 521-2, 13° du code de commerce
Néant

Privilèges de la sécurité sociale et des régimes complémentaires
Article R. 521-2, 14° du code de commerce
Néant

Opérations de crédit-bail en matière mobilière
Article R. 521-2, 16° du code de commerce
Néant

Pour état conforme aux registres tenus au greffe du tribunal de commerce d'Agen
Délivré le : 27/11/2024 à 07:20:43
Etat du chef de : EDX DATA, 7 Rue Albert Ferrasse 47550 Boé
Requis par : FIDUCIE CONSULTANTS AGEN

Le greffier

Docusign Envelope ID: 7E661C88-F2F1-4D7D-AFEF-20654D4AA925

Saisies pénales de fonds de commerce *Article R. 521-2, 17° du code de commerce*
Néant

Apports de trésorerie et délais de paiement autorisés par le juge-commissaire *Articles L.622-17 III 2° et 3°, L. 631-14, L. 641-13 III du code de commerce ; R. 622-14 et R. 641-22 du code de commerce*
Néant

Protêts et certificats de non-paiement *Art. L.511- 52 à L.511-60 c. com., Art. R.511-2 à R.512-1 c. com., Art. L.131-61 à L.131-68 c. mon. et fin. Art. R.131-46 à R.131-51 c. mon. et fin.*
Néant

Warrants autres qu'agricoles (pétroliers, hôteliers et industriels) *Articles L. 523-1 à L. 523-15 et R. 523-1 du code de commerce ; L. 524-1 à L. 524-21 et R. 524-1 du code de commerce (abrogés)*
Néant

Suite à l'ordonnance n°2021-1192 du 15 septembre 2021 et au décret n°2021-1888 du 29 décembre 2021, la publicité des nantissements judiciaires de parts de société civile est opérée uniquement par le dépôt en annexe au RCS de l'acte de nantissement signifié. Dès lors, nous vous invitions à consulter le registre du commerce et des sociétés auprès duquel la société dont les parts sont nanties est immatriculée.

Fin de l'état

Pour état conforme aux registres tenus au greffe du tribunal de commerce d'Agen
Délivré le : 27/11/2024 à 07:20:43
Etat du chef de : EDX DATA, 7 Rue Albert Ferrasse 47550 Boé
Requis par : FIDUCIE CONSULTANTS AGEN

Le greffier